

le mag'

Le magazine de votre agglomération

14

Été 2024



Signature du contrat de ville
«Engagement 2030»

Barbentane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane - Mollègès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières



Grand angle

Le système d'information géographique
un outil 100% service public



Zoom sur...

Un budget tourné vers les communes



Economie

Tour d'horizon
de nos 23 zones d'activités

SOMMAIRE



C'EST VOTÉ > 4

GRAND ANGLE > 5

Le système d'information géographique

un outil 100% service public

L'AGGLO EN ACTION > 6

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Un territoire dynamique, des zones attractives

- Nos commerçants ont l'esprit client

AMENAGEMENT RURAL

- Lutte contre le frelon asiatique : le plan d'actions se poursuit

TOURISME

- Bonnes vacances en Terre de Provence

- On a testé pour vous

DOSSIER > 11 - 14

- Un budget tourné vers les communes

L'AGGLO EN ACTION > 14

DÉCHETS

• Les avantages de la collecte de proximité

ACTION SOCIALE/PREVENTION DE LA DELINQUANCE/NUMERIQUE

- Le service de médiation

numérique encourage l'activité physique

- Convention territoriale globale (CTG) : vers un territoire inclusif

HABITAT

- Un permis de louer pour lutter contre le mal-logement

- Action Logement vous accompagne dans votre parcours logement

ACTU DE LA REGIE > 21

RÉGIE DES EAUX

- Sécurisation de l'alimentation en eau potable d'Eyragues : c'est fait !

L'AGGLO EN ACTION > 21

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Barbentane : appel à participation citoyenne,

- Des permanences conseil-info-énergie-environnement dans vos communes,

Ensemble passons à l'action

EN DIRECT DES COMMUNES > 23

L'AGGLO VOUS ACCOMPAGNE



Transports scolaires

Pour les élèves des établissements scolaires publics et privés de Châteaurenard, Orgon, Rognonas ou Saint-Andiol :

pour les renouvellements et nouvelles inscriptions en ligne

Connectez-vous sur :
<https://transport-tdpagglo.mon-bus.mobi/>

Pour les élèves des établissements scolaires publics et privés hors du territoire

Pour les renouvellements et nouvelles inscriptions en ligne : rendez-vous sur le site du réseau ZOU

Connectez-vous sur :
https://inscriptiontransportscolaire.maregionsud.fr/srt_84/usa-ger/



Accédez au paiement en ligne de votre facture d'eau et/ou d'assainissement via le serveur de paiement sécurisé de la direction générale des finances publiques.

Connectez-vous
<https://eaux-terredeprovence.fr/paiement-en-ligne/>



Déchetteries intercommunales

Barbentane/Rognonas
Châteaurenard/Noves
Eyragues/Verquières
Maillane/Graveson
Mollégès

Prise de rendez-vous obligatoire

Connectez-vous sur :
<https://rdv-decheterie.fr/>

Accès libre sans rdv :
Le mardi après-midi
et le jeudi journée



Conseil-info-énergie-environnement

Des permanences dans vos communes

Connectez-vous sur :
<https://www.terredeprovence-agglo.com/BENEFICIER-D-UN-CONSEIL-PERSONNALISE-ET-GRATUIT>

ou flashez ce QR CODE



Pour toutes ces démarches nous vous rappelons que les médiatrices numériques de Terre de Provence sont disponibles dans vos communes pour vous accompagner

Consultez le planning actualisé des permanences sur notre site Internet ou contactez l'accueil de votre mairie pour plus de renseignements.



Terre de Provence, le mag' de votre agglo N°14

Terre de Provence Agglomération | Chemin Notre-Dame BP | 13 630 EYRAGUES | Tél. 04 32 61 96 30

Directrice de la publication : Corinne CHABAUD, présidente de Terre de Provence Agglomération

Rédaction : Terre de Provence Agglomération Parution : été 2024 Conception et réalisation : service communication

Photos : Terre de Provence Agglomération - ©Christophe Aubry - ©Le Petit Reporter

Impression : Imprimerie EDIFAC - certifié imprim'vert - Châteaurenard Dépôt légal : Décembre 2014 - ISSN 2427 - 8696



Corinne CHABAUD

Présidente de Terre de Provence Agglomération

Maire de Mollégès

Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

La cohésion, clé de notre réussite

Le maire, tout le monde le connaît. Au quotidien, il est interpellé, invectivé (parfois), félicité (souvent) quand il participe aux événements de la commune ou, plus solennellement, lors d'un rendez-vous à l'hôtel de ville. Garant du bien-être de « ses » habitants, il est consulté sur de nombreuses problématiques, y compris lorsque celles-ci échappent à ses compétences.

C'est notamment le cas pour les questions liées au transport scolaire, à la collecte des déchets, à la transition énergétique et écologique, à l'accès au numérique, au développement économique et touristique... Autant de sujets qui ont pris une dimension intercommunale depuis trente ans et amènent les élus à renforcer leur coopération.

Ce lien, il est d'abord humain puisque les maires ou les premiers adjoints se partagent la vice-présidence d'une structure implantée à Eyragues, mais qui aspire à rayonner sur tout le territoire.

“**Travaillons ensemble dans la même direction pour défendre les intérêts et les enjeux du territoire.**”

L'objectif est simple : maintenir cette proximité avec les citoyens, qui fait que les maires sont plus que des élus de la République, mais de véritables élus de votre quotidien.

Loin de l'agitation politique nationale qui brouille notre image,

nous agissons ici main dans la main, confrontons nos idées et profitons de nos expériences respectives pour avancer ensemble. Certes, Châteaurenard ne ressemble pas à Verquières ; évidemment, Barbentane et Orgon n'ont pas les mêmes spécificités. Mais chacune de nos treize communes a saisi l'opportunité d'unir ses forces.

Ce 14^e numéro du Mag' de votre Agglo l'illustre à nouveau avec des thèmes nombreux, variés, parfois complexes. Mais dictés par un fil rouge : les intérêts et la cohésion de notre territoire. Un choix qui nous a valu les récentes félicitations du Préfet délégué à l'égalité des chances, et nous conforte dans l'idée que « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

MISE A L'HONNEUR

Engagement quartiers 2030 ! Le Préfet délégué à l'égalité des chances, Baptiste Rolland, a été accueilli au siège de Terre de Provence pour signer le renouvellement du contrat de ville.

Acteurs majeurs de la Politique de la Ville et de l'Action Sociale sur le territoire, les représentants de l'Etat et de Terre de Provence Agglomération ont réaffirmé leur volonté de travailler étroitement avec tous les partenaires institutionnels et associatifs engagés dans la mobilisation des moyens au bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin, par la signature du contrat de ville « Engagements quartiers 2030 ! », destiné aux habitants des quartiers prioritaires de Roquecoquille à Châteaurenard et du Centre Historique d'Orgon.

Merci encore aux communes et aux élus délégués au social, Marina Luciani Ripetti (Châteaurenard) et Angélique Ytier Claretton (Orgon) pour leur investissement dans le

pilotage et la mise en œuvre des projets issus du contrat de ville. La journée s'est prolongée par la visite du quartier de Roquecoquille.





Les élus du conseil communautaire ont voté !

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération. Les séances sont ouvertes au public. Extrait des décisions des 6 derniers mois.



Soutien à la création et la réhabilitation des logements sociaux

Au regard du besoin important de logements sur le territoire, le conseil communautaire a voté un assouplissement des modalités d'octroi de la garantie de la communauté à hauteur de 100% pour des emprunts inférieurs à 100 000 € de capital emprunté favorisant la création de logements adaptés et/ou visant l'application d'un loyer très social.

52 561 €, ont été garantis à Soliha Provence pour 2 opérations d'acquisition et d'amélioration de 3 logements à Graveson et 1 logement à Barbentane

83 180,35 €, ont été garantis à UNICIL pour l'amélioration de performances énergétiques de 27 logements à Châteaurenard



Soutien au monde associatif subventions 2024

74 000 € pour le Développement économique

bénéficiaires : Actium Grand Marché de Provence, Association pour le Droit à l'initiative Economique (ADIE), Club des entrepreneurs de Terre de Provence, Initiative Pays d'Arles Maison de la Com', Procames

42 500 € pour l'Action sociale

bénéficiaires : Maison des Adolescents 13 Nord, Pôle Ressources Parentalité et Familles

82 000 € pour le Contrat de ville

bénéficiaires : 13 associations partenaires du contrat ainsi que 8 000 € employés pour le projet de Terre de Provence « Coordination de l'Atelier Santé Ville »

22 000 € pour les Actions de prévention

bénéficiaire : l'APERS

49 000 € pour l'Aménagement rural

bénéficiaires : ADEAR 13, Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Bouches-du-Rhône (GDSA 13), Syndicat des Jeunes Agriculteur 13, Prévigrêle, Service de remplacement des Bouches-du-Rhône, Solidarité Paysans Provence-Alpes, l'Union Taurine Châteaurenardaise



10 000 € Subvention exceptionnelle

bénéficiaire : «Collectif provenço» pour la préservation et la mise à l'honneur de la langue et la culture provençale, dans le cadre d'un évènement organisé à la mémoire de l'auteur Frédéric MISTRAL, prix Nobel de littérature originaire de Maillane.



Soutien à la profession agricole

Les élus de Terre de Provence ont voté une motion de soutien pour :

RAPPELER leur attachement à la profession agricole, et témoigner leur compréhension face aux enjeux et à la profonde inquiétude qui s'exprime,

APPELER le gouvernement à entendre ce désespoir et accompagner la profession, à s'assurer que les mesures qu'il adoptera répondent aux besoins des filières en crise,

REVENDIQUER la volonté et la capacité du PETR du Pays d'Arles aux côtés du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence à apporter des réponses adaptées, créatrices de valeur et territorialisées face aux enjeux d'une agriculture plurielle, pour peu que l'Etat accepte d'élargir leur capacité à agir.



Formation des agents et des élus à l'utilisation du SIG
 Gilles Mourgues, maire de Cabannes et
 Frédéric Seisson responsable du service informatique

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE UN OUTIL 100% SERVICE PUBLIC

Créé en 2007 pour la consultation cadastrale des communes, le Système d'Information Géographique (SIG) de Terre de Provence s'ouvre désormais aux professionnels et aux particuliers.

👉 Qu'est-ce que c'est ?

Le SIG est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques des biens et des ressources. Il les connecte à une carte et y intègre leur localisation.

Les applications SIG fonctionnent sur pratiquement tous les appareils (smartphones, tablettes et ordinateurs).

👉 A quoi ça sert ?

Le déploiement du SIG favorise et encourage le partage d'informations partout dans le monde. Sa capacité d'analyse en fait un allié précieux pour planifier l'utilisation foncière, visualiser l'impact des projets de développement et d'aménagement urbain, et gérer les infrastructures publiques.

Il permet une meilleure communication et facilite la prise de décision.

👉 Qui peut utiliser notre SIG ?

Les services de Terre de Provence
 Consultation de l'occupation des sols des 13 communes, suivi des

pièges à frelons sur le département avec l'association GDSA13, recensement des récupérateurs de pluie subventionnés, localisation des dossiers « permis de louer », gestion de l'éclairage public, des sacs de tri, de l'occupation du domaine public, inventaire des commerces et des entreprises...

Les 13 communes

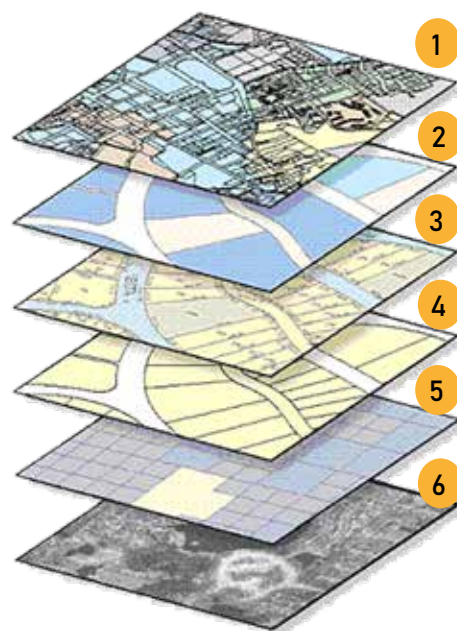
Gestion de l'adressage postal, des bureaux de vote, des zones scolaires, cadastre et urbanisme, gestion des dossiers d'aménagement, suivi des projets en lien avec le développement durable et des projets spécifiques tel l'incendie de la Montagnette...

Les citoyens

Circuits cyclotourismes avec géolocalisation, consultation des établissements, des services et équipements publics divers, recherche de commerces et de zones d'activités.

Les entreprises et associations partenaires de Terre de Provence

Réseaux d'eau, d'assainissement, d'irrigation, suivi des services délégués.



1. Limites administratives
2. Occupations des sols
3. Parcelles cadastrales
4. Réseaux
5. Modèle numérique de terrain
6. Photographie aérienne



300
CONNEXIONS / JOUR

à notre plateforme Web SIG,
 via Internet :

sig.terreprovence-agglo.com



Un territoire dyna

La loi Climat et Résilience adopte un inventaire de leurs zones d'activité pour démontrer la richesse et le dynamisme



Pierre-Hubert MARTIN
Adjoint au maire de Châteaurenard
Vice-Président délégué au Développement économique

Concilier le développement économique et la transition écologique, c'est possible !

Conscients des enjeux environnementaux, les élus de Terre de Provence agglomération sont investis au quotidien pour améliorer la qualité de vie des habitants et la durabilité des équipements publics. A ce titre, c'est aux côtés d'Actium Grand Marché de Provence et de la SPL MIN Châteaurenard – Provence que la collectivité s'est portée candidate au **label Parc+** pour la zone d'activité économique des Iscles à Châteaurenard. Impulsé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur et porté par l'ARBE (Agence Régionale pour l'Environnement), ce label distingue les parcs d'activités « durables ».

Rendez-vous en octobre pour connaître le verdict final !

ROGNONAS

Zone de la Horsière

Surface : 14.29 Ha
Entreprises : 31
Emplois : 456

BARBENTANE

Zone du Grand Roumette

Surface : 16.76 Ha
Entreprises : 18
Emplois : 121

GRAVESON

Pôle du Sagon

Surface : 38.08 Ha
Entreprises : 50
Emplois : 320

MAILLANE

La Praderie

Surface : 5.71 Ha
Entreprises : 8
Emplois : 31

EYRAGUES

Les Moutouses

Surface : 11.88 Ha
Entreprises : 26
Emplois : 151



Reprise du réseau pluvial pour sécurisation de la zone inondable

La Malgue

Surface : 5.37 Ha
Entreprises : 9
Emplois : 47

CHATEAURENARD

Zone de la Chaffine

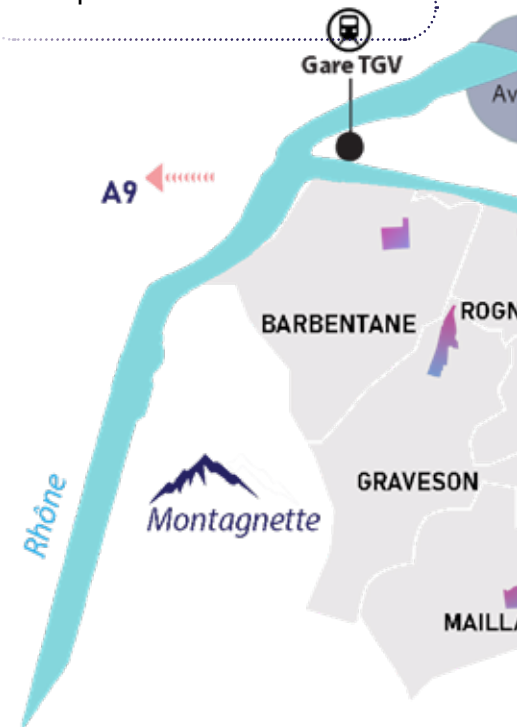
Surface : 28.08 Ha
Entreprises : 101
Emplois : 703



Aménagement de trois lots supplémentaires

Zone de la Chaffine 2

Surface : 8.75 Ha
Entreprises : 16
Emplois : 216



VERQUIERES

La Monède

Surface : 6.51 Ha
Entreprises : 12
Emplois : 92


Les Peupliers

Surface : 4.95 Ha
Entreprises : 5
Emplois : 28

Économie, des zones attractives


Le 22 août 2021 impose aux intercommunalités un statut économique (ZAE). Une nouvelle occasion de dynamisme économique de notre territoire.

23 zones d'Activités




385ha

Surface totale



8 000

Emplois



800

Entreprises

CHATEAURENARD

Zone des Iscles

Surface : 60.89 Ha
 Entreprises : 70
 Emplois : 1056



Travaux de réhabilitation des voiries et réseaux, modernisation de l'éclairage public, enfouissement du réseau électrique haute tension

Zone du Barret

Surface : 24.61 Ha
 Entreprises : 27
 Emplois : 361

Zone Mermoz

Surface : 2.96 Ha
 Entreprises : 26
 Emplois : 75

Parc des Baumes

Surface : 3.33 Ha
 Entreprises : 34
 Emplois : 173

NOVES

Zone de la Cabane Vieille - Les Iscles

Surface : 14.2 Ha
 Entreprises : 30
 Emplois : 260

Zone des Grands Vignes

Surface : 13.22 Ha
 Entreprises : 1
 Emplois : 262

Zone de la Rocade Nord

Surface : 8.67 Ha
 Entreprises : 16
 Emplois : 277

Zone de la Roque

Surface : 1.28 Ha
 Entreprises : 6
 Emplois : 26

CABANNES

Zone de la Plaine

Surface : 22.22 Ha
 Entreprises : 17
 Emplois : 484

SAINT-ANDIOL

Pôle Crau-Durance

Surface : 5.95 Ha
 Entreprises : 21
 Emplois : 56

Zone de la Crau


Surface : 13.6 Ha
 Entreprises : 20
 Emplois : 182

 Modernisation de l'éclairage public

PLAN D'ORGON

Zone du Pont

Surface : 67.66 Ha
 Entreprises : 86
 Emplois : 956

 Requalification de la zone, réhabilitation des voiries et réseaux

MOLLEGES

Les Termes Rouges

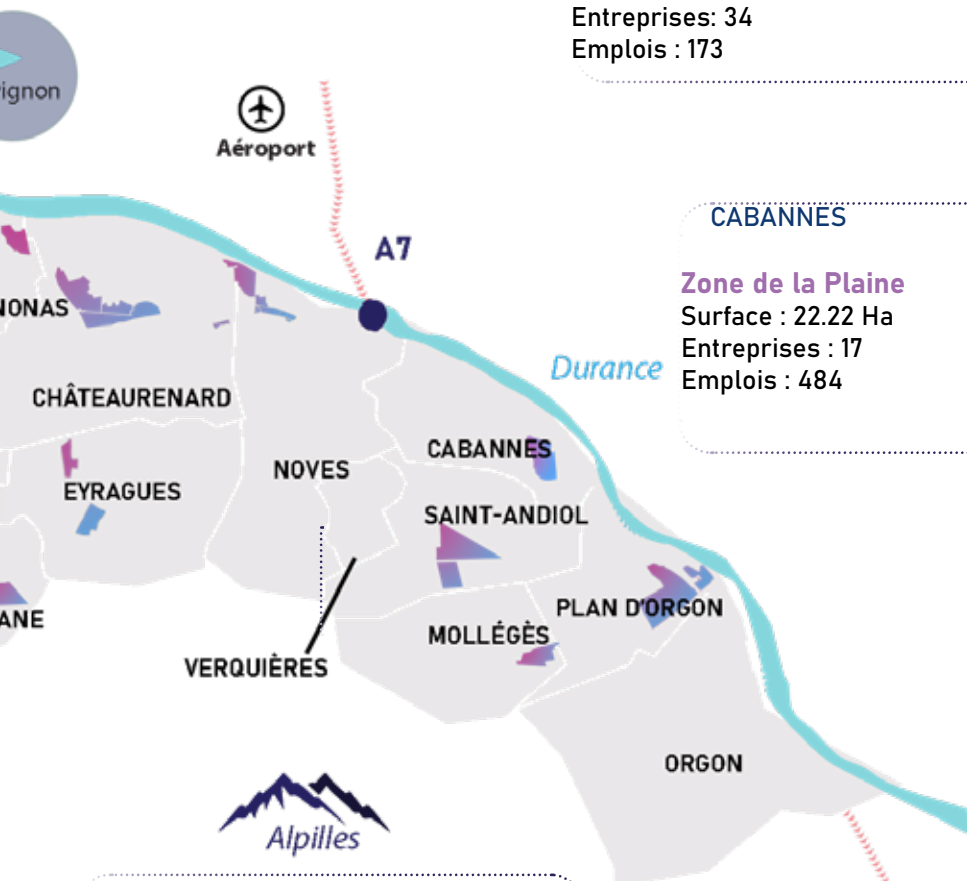
Surface : 16.76 Ha
 Entreprises : 18
 Emplois : 121



Modernisation de l'éclairage public



Travaux 2024 - 2025



Nos commerçants ont l'esprit client



Dans le cadre de sa politique en faveur du développement économique et de son observatoire du commerce, Terre de Provence Agglomération développe des actions ciblées en direction des commerces de proximité.

Depuis 2 ans, Terre de Provence déploie la démarche qualité Esprit Client, proposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, sur les 13 communes du territoire intercommunal.

Cette opération consiste à proposer aux commerces de centre-ville un accompagnement pour améliorer l'attractivité et l'accueil au sein de leur établissement ; les commerces volontaires pourront ainsi bénéficier de la prise en charge par Terre de Provence des frais de participation (308 € HT par commerce).

Au sein de chaque commune, à l'issue de l'opération, un moment convivial est organisé, réunissant les commerçants, les élus, le service développement économique de Terre de Provence et la CCI.

L'opération Esprit Client se termine en septembre par la commune de Barbentane.

200 commerces ont bénéficié de cette opération.



Retrouvez les portraits des commerçants volontaires sur le site de votre aggro - Rubrique «Entreprendre» www.terredeprovence-agglo.com



Noves, le 15 mai 2024



Maillane, le 8 juillet 2024



Eyragues, le 25 juin 2024

Lutte contre le frelon asiatique : le plan d'actions se poursuit

La campagne de piégeage printanière, première phase du plan d'actions contre les frelons asiatiques, vient de s'achever.

Place maintenant à la seconde phase : la destruction des nids

En septembre, Terre de Provence, en partenariat avec Fredon PACA, lance une campagne pour neutraliser les nids de frelons asiatiques dans les espaces publics et privés. L'objectif : détruire les nids proches des habitations et des zones d'activités pour réduire les risques.

Un référent sera désigné et formé dans chaque commune pour déclencher l'intervention en cas de nids repérés.

SAUVONS NOS ABEILLES 



90

pièges sélectifs fournis

(aux apiculteurs, aux treize communes, à différents services de Terre de Provence et aux deux Maisons Familiales Rurales)

1 259

frelons asiatiques piégés

(essentiellement des fondatrices)

70

nids seront détruits



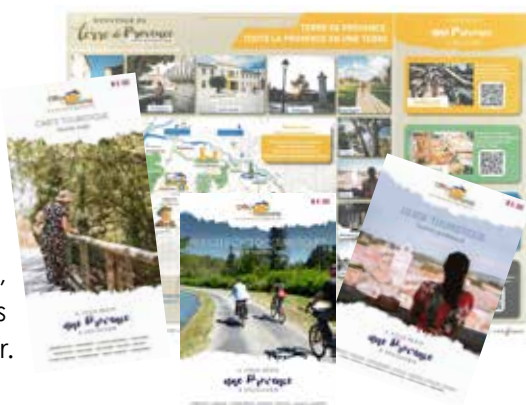
Les élèves des MFR d'Eyragues et Barbentane participent à l'opération

BONNES VACANCES EN TERRE DE PROVENCE !

En multipliant les outils de communication et les actions de développement touristique, Terre de Provence agglomération accompagne les professionnels, et se réinvente pour faire évoluer l'accueil de milliers de visiteurs qui découvrent notre territoire chaque année.

Editions 2024

La carte et le guide touristique, le dépliant des boucles cyclotouristiques et le set de table
Pensés comme les compagnons du voyage idéal, ils vous guideront vers les sites incontournables à découvrir.



NOUVEAUTÉS 2024

La proximité, notre métier !

Cet été, les agents de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de Terre de Provence sont présents dans les campings et sur les grands événements locaux.

Notre équipe sillonne nos 13 communes pour partager avec vous conseils et secrets, alors, venez nous retrouver sur les marchés et fêtes votives.



Nos agents, Laurianne et Yoann
Camping Micocoullers - Graveson

D'une saison à l'autre, Terre de Provence rayonne...



Inscrit dans la collection « Lumières de... », nous voulions que cet ouvrage artistique témoigne de l'ancrage de notre territoire au cœur de la Provence.

Entre sites incontournables et lieux confidentiels, fêtes traditionnelles et héritage agricole... Autant de marqueurs forts de notre identité que cet ouvrage « Lumières de Terre de Provence » révèle avec gourmandise et esthétique. L'œil averti de Jean-François Galeron, photographe professionnel, a capté ces décors pour mieux les sublimer au gré de la lumière... ou plutôt des lumières tant elles varient selon la saison, le jour, la nuit.

➔ Prochainement en vente en librairie



Michel PECOUT, Maire de Graveson
Président de l'Office de Tourisme
intercommunal de Terre de Provence,
Vice-Président délégué au Tourisme

La Provence est mondialement réputée pour son accueil chaleureux. Ici, l'hospitalité est ancrée dans notre ADN. L'émission TV « Bougez Vert » tournée au printemps en témoigne.

Je vous invite à voir et revoir ce reportage en replay sur la chaîne Ushuaïa TV et notre site internet : www.myterredeprovence.com.

Et je remercie encore tous les acteurs du tourisme de notre territoire qui transforment chaque séjour en expérience inoubliable.

Bienvenue à ...

Gwendoline et Frédéric Huel, nouveaux propriétaires du camping La Roquette à Châteaurenard et à **Philippe Blesson**, nouveau propriétaire de Bambous en Provence à Eyragues.



Évasion et découvertes animalières en Terre de Provence



999, route de Saint-Andiol
13940 Mollégès
07 78 37 59 43
contactlarchedemeo@gmail.com
<https://parc-animalier-paca.fr/>

Une journée à l'Arche de Méo

Vous cherchez une activité inoubliable pour vos enfants qui adorent les animaux ? L'Arche de Méo à Mollégès est l'endroit idéal pour une journée riche en découvertes et en émerveillement.

Aventure animalière et rencontres inoubliables

Munis de votre sachet de graines, partez à la rencontre des nombreuses espèces du site. Les enfants seront amusés par les canards, oies, poneys, chèvres, moutons, alpagas, lamas, rats laveurs et wallabies. Chaque rencontre promet des moments de bonheur et de pédagogie.

Jeux d'eau et pique-nique

Après avoir exploré le parc, profitez de l'aire de jeux avec toboggans, balançoires et trampolines.

En été, apportez le maillot de bain des enfants pour des jeux d'eau rafraîchissants. Des aires de pique-nique ombragées vous attendent pour un repas en plein air, et un snack est disponible pour les petites faims.

Devenez soigneur pour un jour

Vous voulez en savoir plus sur les animaux ou sur les coulisses du zoo ? Intégrez l'équipe du parc animalier en devenant soigneur pour un jour !

Bonus : la visite guidée pour les groupes et la fête d'anniversaire de votre enfant



29, route de Cavaillon 914 RD
13670 Saint-Andiol
06 60 93 69 11
contact@vintageroads.fr
www.yesprovence.com
vintageroads.fr

Une escapade aux «Animaux et Marino»

Envie de plonger vos enfants dans une expérience immersive avec les animaux ? Direction Les Animaux et Marino à Saint-Andiol, une ferme pédagogique et refuge animalier où règnent convivialité et découverte.

Accueil chaleureux

Dès votre arrivée, Marie-Noëlle et Frédéric vous accueillent avec le sourire. La visite commence en compagnie d'un soigneur, permettant aux enfants de se familiariser avec les différents animaux de la ferme et de comprendre leur mode de vie.

Dégustation à la ferme

Après la visite, installez-vous confortablement au Petit Observatoire pour savourer un délicieux repas préparé avec les produits de la ferme. C'est

l'occasion de goûter des plats locaux tout en profitant d'une vue imprenable sur le domaine.

Soirée nature et nuit insolite

Marie-Noëlle propose ensuite une session de découverte de la vie nocturne des animaux. Apprenez à repérer les signes de présence des renards, blaireaux et fouines sous son œil expert.

Et si vous n'avez plus envie de repartir, passez la nuit dans l'un des Trucks du domaine, pour une expérience unique entourée d'animaux.

Bonus : un bain nordique est à disposition pour une détente totale sous les étoiles.



BUDGET 2024

Un budget tourné vers les communes



Malgré un contexte de plus en plus contraint pour les finances publiques, le budget 2024 marque la volonté des élus de poursuivre la mise en œuvre des priorités du mandat, avec deux axes forts : le soutien aux communes et l'accélération des projets d'investissement

Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Maire de Verquières - Vice-Président délégué aux finances

👉 **Accompagner et soutenir les communes dans la réalisation de leurs projets est la première ambition de ce budget, avec une dotation de solidarité doublée et portée à 6 millions d'euros.**

Au total, en y ajoutant l'attribution de compensation versée aux communes, c'est près de la moitié du budget de fonctionnement qui est consacré aux versements aux communes.

Près de 10 millions d'euros d'investissements

programmés sur 2024 - 2025 pour requalifier et valoriser six zones d'activités : **La Chaffine - Les Iscles - Les Moutouses - Les Termes Rouges - La Crau - Le Pont**. L'ensemble des subventions allouées par l'Etat, la Région Sud, le département des Bouches-du-Rhône représente près de **50 % du coût des travaux.**

👉 **La deuxième ambition de ce budget est de poursuivre les projets d'investissement engagés depuis le début de mandat. Deux opérations majeures devraient ainsi être finalisées sur 2024 :**

- la réhabilitation du siège de la communauté, menée avec la commune d'Eyragues
- la première tranche de requalification de la zone des Iscles.

La réhabilitation des zones est, comme les années précédentes, une priorité. Après la réfection de la zone Rocade Nord, après la réfection des voiries sur la zone Mermoz à Châteaurenard, ainsi que la modernisation de l'éclairage public sur plus de la moitié des zones du territoire, le budget 2024 prévoit plus de 3 millions d'euros pour la requalification de la zone du Pont.

👉 **2024 : Des investissements pour un avenir durable**

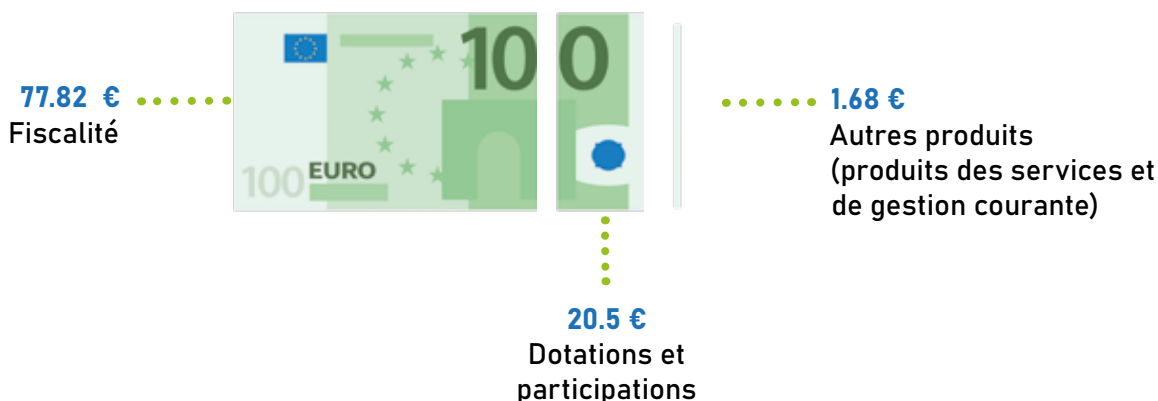
Des opérations d'investissement qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable : la transition écologique est un autre marqueur de ce budget, avec de nouvelles actions concrètes prévues sur 2024, comme la mise en place de permanences conseil à destination des habitants, d'aides pour les récupérateurs d'eau de pluie, d'une plateforme pour les certificats d'énergie.



LE BUDGET 2024 EN CHIFFRES : un budget de 66,59 millions

D'où viennent les recettes de la communauté ?

En 2023, la communauté a perçu 42 650 564 € de recettes (hors excédent antérieur). Elles se répartissent entre ressources fiscales, dotations, subventions et produits des services et de gestion courante.



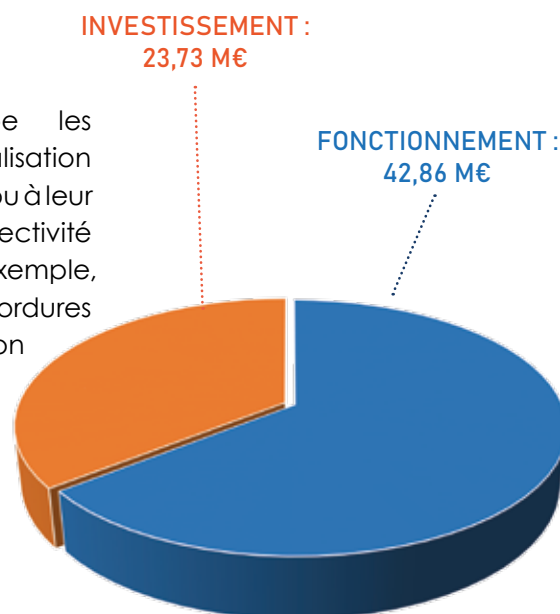
Avec la stagnation voire la réduction des dotations d'Etat au fil des années, les ressources fiscales représentent une part croissante des recettes de la communauté ; celles-ci sont principalement composées d'une fraction de la TVA nationale, de la taxe ordures ménagères, des taxes d'habitation et foncières dont la cotisation

foncière sur les entreprises, la taxe de séjour et une taxe GEMAPI afin de permettre les investissements en matière de prévention des inondations.

Fonctionnement ou investissement ?

Le fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires à la collectivité pour assurer ses missions au quotidien. A titre d'exemple, les dépenses de personnel, les dépenses de maintenance et d'entretien des équipements ou bâtiments, les dépenses énergétiques, les prestations de traitement des déchets ou transports scolaires, les subventions aux associations, etc..

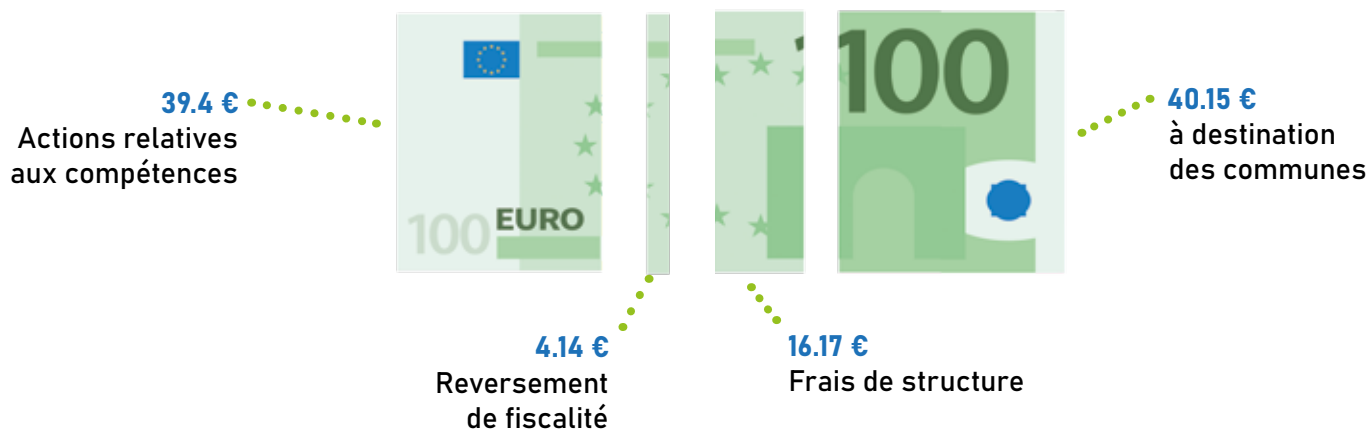
L'investissement regroupe les dépenses destinées à la réalisation de nouveaux équipements ou à leur réhabilitation pour la collectivité et le territoire : à titre d'exemple, l'acquisition de bennes à ordures ménagères, la réhabilitation de zones d'activité, la réfection de voiries, etc...



ions d'euros, dont 36% consacrés à l'investissement

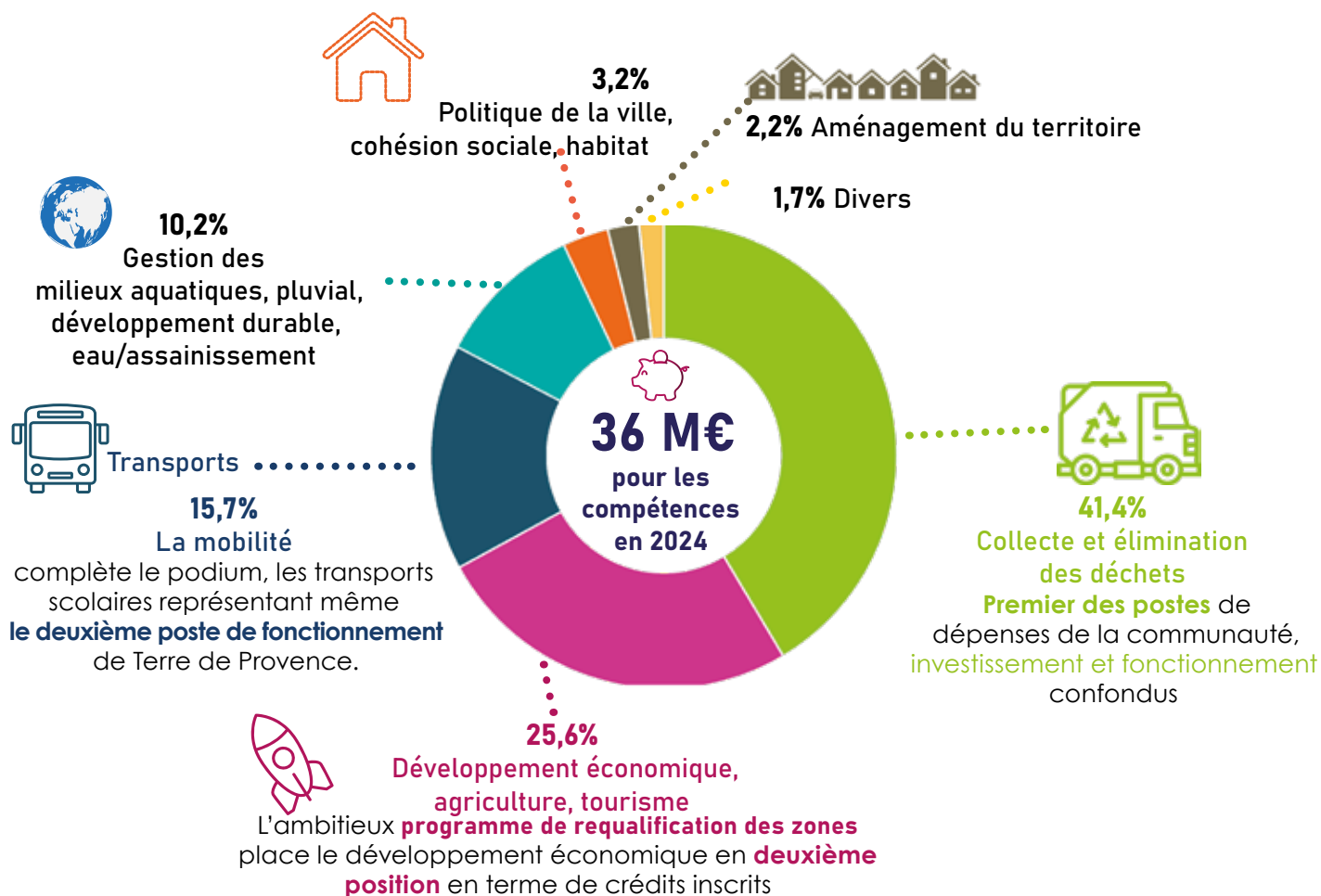
Où vont les dépenses de la communauté ?*

*dépenses 2023



En 2023, 16.8 millions d'euros ont été reversés aux communes et 12.3 millions d'euros ont été directement consacrés aux compétences, le reste des dépenses concernant les reversements de fiscalité (fonds nationaux de péréquation ou de garantie de ressources entre EPCI) et les frais de structure dont les frais de personnel.

Le budget 2024 conforte le soutien aux communes avec un reversement à hauteur de plus de 20 millions d'euros prévus ; les crédits inscrits pour la réalisation des actions, hors frais de personnel, représentent 36.2 millions d'euros dont 23 en investissement (reports inclus).





Eric LECOFFRE, Maire de Maillane
Vice-Président délégué aux déchets



La collecte et le tri des déchets sont un enjeu majeur pour la préservation de l'environnement. La collecte de proximité à Châteaurenard, Maillane et Orgon représente 25 % de notre territoire. Depuis 2017, elle a fait progresser le tri des déchets de plus de 6kg par habitant et par an.

Nous souhaitons poursuivre ces efforts pour atteindre l'objectif de 53 kg de déchets triés par habitant par an d'ici fin de l'année 2025.

Dans cette perspective, nous poursuivons le déploiement de la collecte de proximité sur Cabannes et Plan d'Orgon. Depuis avril dernier ce sont près de 60 points d'apport volontaire (PAV) supplémentaires qui ont été installés pour assurer la couverture complète du territoire.

Des ambassadeurs de tri ont été recrutés par Terre de Provence pour sensibiliser et accompagner les administrés dans cette évolution des usages et promouvoir les pratiques durables. Vous les croiserez certainement dans votre quartier, je compte sur vous pour leur accorder le meilleur accueil.

LES AVANTAGES DE LA COLLECTE DE PROXIMITÉ

➤ Accessible 24h/24 et 7j/7

plus besoin de stocker ses poubelles et son sac de tri chez soi : tous les flux sont regroupés en un même point

➤ Un tri simplifié

une couleur pour chaque type de déchets

➤ Une collecte maîtrisée

avec un coût moindre par habitant : en diminuant les rotations tout en collectant plus de déchets dans le même temps impartit

➤ Une collecte sécurisée

pour les agents de collecte : moins de manipulations et de contact avec les déchets

➤ Un impact environnemental réduit

une réduction des émissions de gaz à effet de serre en diminuant de moitié le nombre de véhicules et limitant les kilomètres parcourus par les camions de collecte, mais aussi moins de nuisances (sonores, ralentissements) pour les riverains et les usagers de la route



Yannick, Tristina et Charline, nos ambassadeurs de tri



4

couleurs pour mieux trier

gris : ordures ménagères,
bleu : papiers et cartons,
jaune : emballages,
vert : verre.



60 €

coût de ce

mode de collecte

(en moyenne pondérée)
contre 178€/tonne pour
la collecte
en porte à porte.



3570 litres

collectés en 2 minutes
contre 660 litres pour la
collecte
en porte à porte

Tous engagés pour l'environnement

Nouveauté 2024

un guide du tri traduit en anglais et distribué aux hébergeurs touristiques pour encourager les visiteurs aux gestes de tri, pour des vacances écoresponsables.





Dans le cadre du contrat de ville, avec les élus des 13 communes, nous travaillons sur les projets en direction des habitants des quartiers prioritaires de Châteaurenard et d'Orgon, en partenariat avec les associations locales.

Cette année, parmi les 17 projets retenus, Terre de Provence soutient les projets proposés par le COC Handball et la Palestre, consacrés au sport loisir pendant les vacances et aux activités à rollers.

En plus d'une activité physique, ces projets permettent de développer l'ouverture, le dépassement de soi et le lien social avec les autres membres de l'association.

Récemment félicitée par le Préfet à l'égalité des chances, Baptiste Rolland, Terre de Provence s'engage au quotidien pour défendre ces programmes d'actions pour ceux qui en ont le plus besoin.

**Jocelyne COUDERC-VALLET - 1^{ère} adjointe au maire de Plan d'Orgon
Vice-présidente déléguée à la Politique de la Ville et à l'Action Sociale**

LE SERVICE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE ENCOURAGE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



Avec les Jeux Olympiques de Paris 2024, la médiation numérique arrive à point nommé pour accompagner les communes lors de cet événement planétaire. En favorisant l'accès au sport par le biais du numérique, ce projet contribue non seulement à la promotion de la santé et du bien-être mais aussi à la transmission des valeurs olympiques de respect, d'excellence et de solidarité.

Atelier innovant : quand les sports insolites et la culture Internet se rencontrent

La commune de Noves a déjà accueilli un atelier original «mangez, bougez, cliquez !» sous la forme d'un quiz. Mené par les animateurs de l'espace jeunes et Orianna, la médiatrice numérique référente de cette commune, cet événement a offert aux participants une expérience interactive et éducative exceptionnelle.

Les nombreux compétiteurs ont pu découvrir des disciplines sportives méconnues et de bonnes habitudes alimentaires, tout en testant leurs connaissances sur les tendances numériques actuelles. Cet atelier a suscité un vif intérêt et permis de renforcer les liens entre sport et technologie au sein de la communauté.

Événements sportifs connectés

Julie, Soukaïna et Orianna, les médiatrices numériques de Terre de Provence, vont prochainement organiser plusieurs ateliers « sport/numérique ».

Ces événements, qui incluent entre autres des quiz sur les Jeux Olympiques, permettront aux participants de se mesurer les uns aux autres sur l'histoire des JO pour muscler leur culture générale. domaine.

Accompagnements numériques gratuits

Les accompagnements individuels vont se poursuivre tout l'été dans chacune des 13 communes. Leur sujet fétiche pour cette période ? Le sport bien évidemment !

N'hésitez pas à les solliciter pour trouver le club sportif de vos rêves, chercher les meilleurs chemins de randonnée ou pistes cyclables pour flâner dans notre belle Provence, ou, plus simplement, connaître les sites de vente de matériel sportif adapté à tous les budgets.

.....
Soukaïna Zariouh et
Orianna Lardanchet
deux de nos
médiatrices numériques





CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) : VERS U

Afin d'améliorer l'offre de services aux familles, la Communauté d'Agglomération a signé en décembre 2021 une convention territoriale globale (CTG) de Service aux Familles avec la Caisse d'Allocations Familiales, les 13 communes et la MSA.



Soutien à la parentalité

L'accompagnement à la parentalité vise à soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle parental et à les aider à faire face aux difficultés rencontrées.

👉 Quels objectifs ?

- Améliorer le bien-être de l'enfant et de ses parents,
- Rassurer les parents dans leur environnement familial et social,
- Renforcer la confiance des parents dans leurs compétences parentales,
- Favoriser la communication entre les parents et leurs enfants.

👉 Quels moyens ?

Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), la protection maternelle et infantile (PMI), le service d'accompagnement à la parentalité pour les personnes en situation de handicap, les cafés des parents, et les lieux d'accueil parents-enfants (LAEP).



Réussite scolaire - Petite enfance - Jeunesse

L'accompagnement à la scolarité est un dispositif qui vise à offrir un soutien aux enfants et aux jeunes en dehors du temps scolaire, afin de favoriser leur réussite éducative et leur épanouissement.

👉 Quels objectifs ?

- Aider les élèves à acquérir des méthodes et des approches facilitant l'accès aux savoirs,
- Élargir leurs centres d'intérêt et promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté,
- Valoriser leurs acquis pour renforcer leur autonomie et leur capacité à la vie collective,
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

👉 Quels moyens ?

- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) financé par la CAF : études surveillées, études dirigées du CP à la terminale,
- Aide aux devoirs,
- Aide méthodologique dans le travail personnel,
- Aide à la préparation des épreuves du Brevet et du Baccalauréat,
- Activités éducatives visant les fondamentaux.

114 enfants en situation de handicap
accueillis en

Accueil Collectifs de Mineurs (ACM)

sur Terre de Provence entre 2021 et 2023

26 agents formés

à l'accueil des enfants en situation de handicap et sur la sensibilisation aux différents handicaps

5 événements en lien avec le handicap

(journées et séjours mixtes)
organisés en 2023

2 agents recrutés

pour accompagner les enfants en
situation de handicap

lors de leur présence dans les ACM



Journée de la famille connectée - Graveson - Septembre 2023



CONVENTION
TERRITORIALE
GLOBALE

UN TERRITOIRE INCLUSIF

21 sa première convention territoriale



Handicap

L'inclusion des enfants en situation de handicap vise à permettre leur intégration dans les circuits réguliers d'éducation et d'accueil, au lieu de les orienter systématiquement vers des structures spécialisées.

👉 Quels objectifs ?

Accueil de la petite enfance : Les structures d'accueil de la petite enfance doivent concourir à l'intégration des enfants handicapés, sans obligation légale.

Un rapport recommande d'accélérer l'inclusion, d'ajuster les rythmes d'accueil et de former les professionnels. Son application reste inégale selon les situations.

Un accueil pour tous les enfants

- Permettre aux enfants en situation de handicap un épanouissement dans les milieux ordinaires,
- Faire changer les regards des personnes ordinaires sur le handicap (sensibilisation, informations...),
- Former les animateurs intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires.

👉 Quels moyens ?

Les apprentissages inclusifs : pour favoriser la scolarisation et répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap, tout est mis en œuvre pour construire un projet personnalisé de scolarisation (PPS) avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), lieu unique pour les démarches des personnes en situation de handicap.

- L'accueil des enfants dans les crèches, les centres de loisirs, les séjours organisés par les communes du territoire,
- Les séjours mixtes organisés pendant les petites et grandes vacances sont autant d'outils inclusifs au service des publics fragilisés.



Le logement

Après l'instauration du permis de louer dans le centre ancien de Châteaurenard en 2018, le dispositif a été étendu aux centres-villes de Barbentane, Cabannes, Orgon et Rognonas en 2022.



RDV page 18 pour connaître les objectifs et les moyens



L'accès aux droits

Le service de médiation numérique, vise à accompagner gratuitement les particuliers sur l'utilisation des outils numériques.

👉 Quels objectifs ?

Réduire la fracture numérique



RDV page 15 pour connaître les objectifs et les moyens

UN PERMIS DE LOUER POUR LUTTER CONTRE LE MA



Georges JULLIEN, maire de Noves
Vice-président délégué à l'Habitat

Forte de l'expérience menée sur Châteaurenard depuis 2018, la communauté d'agglomération a décidé de déployer le permis de louer, au cœur des villes de Barbentane, Cabannes, Orgon et Rognonas en 2022. Un engagement de Terre de Provence, de lutter toujours plus contre le mal-logement.

La lutte contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne sont le cœur de cible du permis de louer.

En raison des évolutions réglementaires, ce dispositif incite à améliorer de nombreux logements qui présentent des désordres légers.

Le permis de louer se veut ainsi un outil pédagogique, incitatif et coercitif.

Gage d'un habitat digne, ce dispositif lancé en 2018 permet de contrôler pour lutter contre les situations de mal-logement.

Une démarche obligatoire mais simple

Instauré par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) en 2014, le permis de louer est un dispositif légal qui permet aux collectivités de contrôler l'état des biens mis à la location.

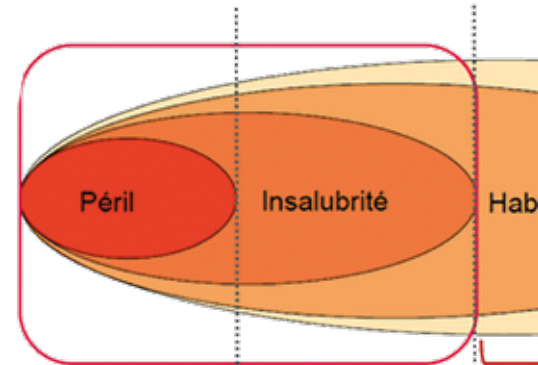
Chaque propriétaire d'un bien à la location situé dans l'un des périmètres concernés (Barbentane, Châteaurenard, Cabannes, Orgon, Rognonas) doit déposer une demande en cas de première mise en location ou de changement de locataire auprès de la mairie sur laquelle se situe le bien ou par courriel via l'adresse habitat-location@terredeprovence-agglo.com.

La demande se compose du formulaire Cerfa n°15652*01 complété et du dossier de diagnostic technique du logement avec ses pièces en cours de validité

La démarche est obligatoire et l'autorisation préalable doit être jointe au contrat de bail.

Un contrôle du respect des obligations en matière de rapports locatifs

Au-delà de l'état du logement, le dispositif permet également de contrôler le respect des obligations légales en matière de rapports locatifs, qui s'appliquent à l'ensemble du territoire national. Chaque propriétaire doit fournir un diagnostic technique complet en cours de validité au futur locataire à la signature du bail.



HABITAT INDIGNE

Sécurité

Santé

Mar

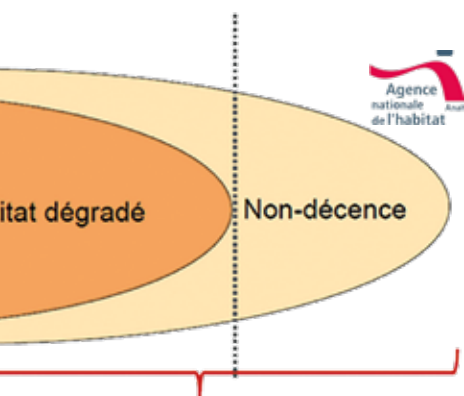
A la suite du dépôt de dossier, une visite technique est organisée pour évaluer l'état du bien au regard des critères réglementaires de sécurité, de salubrité et de décence afin de garantir au locataire un logement parfaitement sécurisé.





AL-LOGEMENT

er l'état du parc locatif



CONFORMITÉ DU LOGEMENT

Manques aux règles d'hygiène et d'habitabilité

Manques d'éléments de confort

Plusieurs aspects sont étudiés, dans les parties privatives et les parties communes : structure du bâti, installation électrique, chauffage, étanchéité, ventilation, risque de chutes, entres autres. Et, notamment depuis la loi « Climat et Résilience » promulguée en 2021, performance énergétique. En effet, un logement doit désormais présenter un niveau de performance énergétique suffisant.

Des sanctions pour les propriétaires contrevenants

En cas de manquement au permis de louer (mise en location sans demande préalable ou location malgré refus), le propriétaire peut se voir sanctionné par une amende pouvant atteindre **15 000 €**, **modulée en fonction de la nature de l'infraction.**

Action Logement vous accompagne dans votre parcours logement

Vous êtes salarié(e) d'une entreprise du secteur privé non agricole d'au moins 10 salariés, jeune de moins de 30 ans, et vous avez un projet logement ? Location, achat, travaux...

Avec une offre d'aides et de services diversifiée, Action Logement vous apporte des solutions concrètes à chaque étape de votre vie personnelle et professionnelle.

TROUVER UN LOGEMENT

Vous avez besoin d'aide pour trouver un logement et alléger vos dépenses d'emménagement ? Découvrez différentes offres de logement et les aides spécifiques **Action Logement.**

DÉMARRER DANS LA VIE ACTIVE

Vous avez moins de 30 ans et avez besoin de vous loger ? Découvrez différentes offres de logement et les aides spécifiques **Action Logement** pour vous accompagner dans votre parcours emploi-logement.

ACHETER UN BIEN IMMOBILIER

Vous envisagez un achat immobilier, vous souhaitez être conseillé(e), accompagné(e), vous avez besoin d'un financement ?

Action Logement apporte des solutions concrètes à vos projets immobiliers.

FINANCER DES TRAVAUX

Vous avez un projet de rénovation de votre résidence principale : travaux d'amélioration de la performance énergétique, d'adaptation du logement au handicap ?

Découvrez les solutions de financement **Action Logement.**

INVESTIR DANS L'IMMOBILIER

Vous envisagez un investissement locatif ? Vous avez besoin d'un financement pour valoriser votre bien et le louer ensuite facilement et sereinement ?


Découvrez les dispositifs **Action Logement** et les financements possibles.

FAIRE FACE A UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT

Vous rencontrez des difficultés qui fragilisent votre accès ou maintien dans un logement ?

Faites-vous aider avec le service accompagnement social **Action Logement**, un service confidentiel et gratuit, avec propositions de solutions adaptées.

Retrouvez l'ensemble de nos aides

 www.actionlogement.fr/

ActionLogement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE



SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE D'EYRAGUES : C'EST FAIT !

Les travaux de sécurisation de la desserte en eau potable d'Eyragues depuis Noves se sont achevés en avril dernier, permettant désormais à la commune de disposer de deux sites de production distincts, et d'améliorer ainsi les garanties en termes d'approvisionnement en eau.

Préalablement à ces travaux, Eyragues ne disposait historiquement que d'une unique ressource, exploitée au niveau des forages des Moutouses, relativement vulnérable aux pollutions accidentelles de par sa localisation en centre-ville. A compter de 2023, la Régie a poursuivi la démarche initiée par la commune, jusqu'à la réalisation finale de ces aménagements.

L'alimentation en eau est désormais assurée avec une alternance quotidienne des ressources mobilisées : tantôt celle des Moutouses (équipée d'un piézomètre pour suivre le niveau de la ressource souterraine), tantôt celle des Paluds-de-Noves. Cette alternance automatique se réalise sans variations des conditions de

pression, ni variation qualitative de l'eau distribuée ; elle garantit une disponibilité immédiate de la solution de secours en cas de pollution accidentelle de l'une ou de l'autre.

Depuis mai 2024, la Régie exploite ce nouveau dispositif et veille au bon fonctionnement des équipements particuliers mis en œuvre pour en permettre le fonctionnement autonome (stabilisateur de pression, vanne altimétrique, limiteur de débit, clapets anti-retour, débitmètres, sondes de pression, de température, de niveau...). L'optimisation des choix techniques et travaux réalisés porte le montant des investissements à 170 000 € HT sur cette première opération de sécurisation intercommunale en eau potable.

Châteaurenard en travaux



Localisé au lieu-dit d'Auriac Leuze, le futur champ de captage permettra à terme d'alimenter en eau potable la totalité de la ville depuis la ressource stratégique des alluvions de Durance. Il viendra en remplacement du captage actuel des Confignes trop exposé aux risques de contaminations accidentelles. Après une première phase de travaux au printemps, des travaux de forage ont débuté au début de l'été.

SANTÉ PUBLIQUE

Une eau de qualité dans nos communes

En France, l'eau est l'aliment le plus inspecté avec chaque année 18,5 millions d'analyses réalisées par les autorités sanitaires et 9,3 millions par les entreprises de l'eau. Afin de vérifier et surveiller que les exigences réglementaires soient respectées, l'Agence Régionale de Santé (ARS) effectue des prélèvements en différents points des installations de production et de distribution d'eau.

La Régie des Eaux de Terre de Provence (RETEP) est, de ce fait, soumise à ce contrôle sanitaire. Ce sont près de 200 prélèvements qui ont été réalisés en 2023 (microbiologie, nitrates, pesticides, dureté...), aux points de captage ainsi que sur le réseau de distribution de l'ensemble du territoire de la Régie des Eaux.

Comme pour les années précédentes, l'eau distribuée par la Régie des Eaux de Terre de Provence, **est de bonne qualité avec 100 % de conformité**. Toutes les données relatives à la qualité de l'eau sont consultables sur le site internet de la Régie des Eaux de Terre de Provence.

 eaux-terreprovence.fr



La commune de Barbentane a été honorée aux Trophées Eco Actions pour son projet « Renaturation et protection de la Montagnette ».

Cette distinction célèbre les efforts conjoints de la municipalité de Barbentane et des habitants du territoire intercommunal en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Il est temps désormais de reboiser, j'invite donc les habitants de Terre de Provence à participer activement à la renaissance de la Montagnette, rendez-vous à partir du 16 novembre pour nous aider à replanter des milliers d'arbres.

Jean-Christophe DAUDET, maire de Barbentane - Vice-Président délégué à l'Environnement

Des permanences conseil-info-énergie-environnement dans vos communes

Depuis le mois de juillet 2024, un spécialiste du service Transition Energétique et Ecologique de la communauté d'agglomération vous informe et vous conseille gratuitement sur toutes problématiques ou projets d'énergie et environnement.

Terre de Provence vous accompagne à la recherche de solutions pertinentes afin de réduire votre consommation énergétique, votre impact environnemental et participer ainsi à la transition énergétique du territoire tout en générant des économies d'énergie et financières à moyen ou long terme.

Vous souhaitez ?

- procéder à la rénovation énergétique de votre logement,
- changer d'équipements de chauffage/climatisation,
- utiliser les énergies renouvelables (solaire, géothermie ...),
- récupérer les eaux pluviales
- réduire votre consommation d'eau, votre consommation énergétique,
- diminuer votre facture et votre impact environnemental,
- être informé sur les aides à la rénovation et au développement durable,
- obtenir un appui technique.



PAGE 2 > retrouvez les modalités de prise de rendez-vous

STOP PUB, ensemble passons à l'action

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Avec le soutien de l'association Action STOP PUB, Terre de Provence Agglomération relance la distribution d'autocollants STOP PUB.

STOP PUB permet de manifester votre souhait de ne pas recevoir les imprimés publicitaires et les gratuits sans adresse.

En revanche, ce refus ne concerne pas les publications des collectivités locales qui peuvent donc être distribuées, même dans les boîtes dotées de l'autocollant.

Bien que recyclables, la production et la distribution des imprimés publicitaires sans adresse sont consommatrices de ressources.

Les imprimés distribués et jetés sans avoir été lus constituent un gaspillage qui peut être évité.

Dans cette édition, Terre de Provence vous offre un autocollant STOP PUB.



➡ Demandez gratuitement, un autocollant supplémentaire sur <http://www.actionstoppub.fr/>

Le saviez-vous ?



25 kg/par foyer

d'imprimés publicitaires sans adresse reçus chaque année
SOIT

12 kg/habitant

Terre de Provence, terre de rugby...

Des pompiers exemplaires avec ou sans ballon

Près de 1 500 sapeurs-pompiers ont participé au championnat national de rugby des sapeurs-pompiers organisé en juin au complexe Coubertin, à Châteaurenard. Un bel engouement populaire pour cette 21^e édition qui s'est prolongée

par une 3^{ème} mi-temps festive autour des valeurs de l'Ovalie. Coup de chapeau aux équipes des Bouches du Rhône qui ramènent la médaille de bronze chez les hommes et chez les femmes.



Des titres régionaux et nationaux pour les jeunes et les féminines

Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence, et Marcel Martel, maire de Châteaurenard, ont offert une réception en juin pour célébrer le talent et la jeunesse des équipes du RCC et de Terre de Provence XV (Châteaurenard, Noves, Eyragues, Saint-Rémy de Provence Graveson Plan d'Orgon).

Nos sportifs ont multiplié les exploits en cette fin de saison, **jugez plutôt** :

les cadets et les féminines (M18) sont champions PACA, les M14 remportent le titre fédéral et les cadets sont sacrés champions de France.

Félicitations aux joueuses, joueurs et éducateurs.



Championne aussi à 13 !

Léa Girot, qui a fait ses classes au RC Châteaurenard, est devenue championne de France de rugby à 13 sous les couleurs d'Avignon-Entraigues XIII.

Un jeune Châteaurenardais sur le toit du monde

Le jeune talonneur Dimitri Chauvet, formé à Châteaurenard, fait partie de la génération de l'équipe de France championne du monde militaire. Jusque-là joueur du groupe « Espoirs » du Rugby Club Toulonnais, il vient de s'engager avec le Sporting Club Albi.



Vous êtes sportif de haut niveau, vous résidez sur une des 13 communes de Terre de Provence Agglomération. MANIFESTEZ-VOUS ! communication@terredeprovence-agglo.com

Bienvenue en Terre de Provence

AGGLOMERATION - OFFICE DE TOURISME

BARBENTANE - CABANNES - CHÂTEAURENARD - EYRAGUES - GRAVESON - MAILLANE -
MOLLÉGÈS - NOVES - PLAN D'ORGON - ORGON - SAINT-ANDIOL - ROGNONAS - VERQUIÈRES



Pour vos nuits en Terre de Provence, réservez un hôtel, une chambre d'hôtes, un gîte ou encore un camping... Un lieu à votre image pour des rêves aux accents de Provence.



12
Hôtels



5
Campings



456
meublés de
tourisme

Consultez la liste des hébergements et
réservez en direct auprès de l'hébergeur



74
Chambres
d'Hôtes



13
Hébergements
insolites

Restaurants, idées de sorties, événements...

Retrouvez toutes les infos sur



IL VOUS RESTE

Une Provence

A DECOUVRIR

+33 (0)4 90 24 25 50

accueil.oti@terredeprovence-agglo.com



myterredeprovence.fr



DES MILLIERS D'ARBRES POUR LA MONTAGNETTE

APPEL À PARTICIPATION CITOYENNE

Que vous soyez particuliers, associations, collèges,
lycées, ESAT, communes...

Vous êtes toutes et tous invités à participer
à la renaissance de la Montagnette.

Vous pouvez intervenir à la carte du 16 novembre au 14 décembre 2024.

Vous apporter ainsi votre aide précieuse
à la plantation des milliers de feuillus.

RENSEIGNEMENTS

tél. 04 90 90 85 85 | www.barbentane.fr